



Région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Qualité de vie

Avignon est bien pourvue en établissements scolaires et de santé. En plus d'écoles de niveaux primaire et secondaire francophones et anglophones, on y retrouve un centre d'études collégiales à Carleton-sur-Mer où les étudiants et étudiantes peuvent suivre une formation préuniversitaire, technique ou continue. À cet éventail de services, il faut ajouter trois centres de formation professionnelle et un projet de Maison familiale rurale en bonne voie de parachèvement.



© Jean-Pierre Huard, ATRG

Des soins de santé et des services sociaux de proximité sont dispensés dans les centres locaux de services communautaires et un hôpital moderne, situé à Maria, dessert la Baie-des-Chaleurs.

Les loisirs qu'on peut y pratiquer sont nombreux. Ski de randonnée, marche sur des sentiers balisés, voile, planche à voile, kayak, golf, chasse et pêche sont autant d'activités offertes à tous grâce à des plans d'eau magnifiques et à des équipements à la fine pointe.

La vie culturelle bouillonne littéralement dans la MRC d'Avignon. Le Quai des arts, lieu de production et de diffusion culturelle, constitue le plus grand centre de production artistique en Gaspésie. Le Festival international Maximum Blues réunit 25 000 aficionados chaque été sur un site enchanteur près de la plage. Tous les automnes, le Festival de musique traditionnelle La Virée ramène musiciens, conteurs et produits du terroir. Théâtre professionnel et semi-professionnel, ligue d'improvisation, symposium en arts visuels...de quoi se divertir et s'enrichir tous les jours de l'année. Sans compter le parc national de Miguasha, site fossilifère inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Présentation

La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Avignon fut constituée le 25 février 1981. Elle s'étend sur un territoire de 3 459,82 km². Sa population est de 13 471 habitants en plus des deux réserves indiennes enclavées dans la MRC : Gesgapegiag (496 habitants) et Listuguj (1 598 habitants). Ces dernières sont sous la compétence du gouvernement fédéral. La langue parlée en Avignon est le français sauf pour 15,1 % des gens qui sont de langue anglaise.

Bien que la MRC longe la baie des Chaleurs sur une distance de 90 kilomètres, son territoire appartient majoritairement au massif appalachien : sommets arrondis dont le plus haut culmine à 610 mètres et vastes plateaux (350-450 m) entrecoupés de vallées étroites et profondes. Elle est parcourue de quatre rivières à saumon : la Matapédia, la Patapédia, la Ristigouche et la Nouvelle. Son climat est tempéré vu la proximité de la mer : entre 20 et 25 °C pour les mois de juin, juillet et août.

Profil économique

Mariculture – La baie des Chaleurs constitue un milieu propice pour le développement de ce secteur d'activité. À cet égard, les gouvernements provincial et fédéral proposent plusieurs mesures pour encourager l'émergence d'entreprises : mesures fiscales favorisant la recherche scientifique, le développement expérimental et la création de nouvelles entreprises; programmes gouvernementaux de soutien financier à l'implantation d'entreprises, à la recherche et à la commercialisation. Ce secteur d'activité fait d'ailleurs partie du créneau d'excellence de la région *Ressources, sciences et technologies marines* reconnu par le gouvernement provincial. Déjà, une dizaine de sites d'élevage de la moule bleue sont en place au large de Carleton-sur-Mer.

Agriculture – Il y a 84 entreprises agricoles dans la zone côtière de la baie des Chaleurs et sur les plateaux appalachiens. Les agriculteurs jouissent de sols agricoles à bons potentiels protégés et d'un microclimat qui favorise certaines activités d'élevage. De plus, l'air salin contribue à la notoriété des produits en imprégnant les récoltes d'un « je ne sais quoi » qui raffine les saveurs et assure la fraîcheur des aliments. Les terres en culture y occupent une superficie de 12 000 hectares.

Forêt – La forêt couvre 89,3 % du territoire, soit une superficie de 3 092,60 km². Quatre domaines climatiques définissent le couvert forestier. Il s'agit, par ordre d'importance, de la sapinière à bouleau blanc, de la sapinière à épinette noire, de l'érablière à bouleau jaune et de la sapinière à bouleau jaune. Bien que la ressource soit encore relativement abondante, des problèmes structurels propres à l'industrie forestière empêchent la maximisation possible des bénéfices que la MRC peut en tirer.

Tourisme – Depuis le milieu du XIX^e siècle, la MRC d'Avignon et, plus particulièrement Carleton-sur-Mer, a été un haut lieu du tourisme québécois. On y vient pour jouir de la douceur de son climat estival, ainsi que de sa plage, sa marina, son golf, son centre de thalassothérapie, son théâtre, ses bons restaurants. Sur les plateaux, des rivières à saumon, des ruisseaux à truite et des panoramas prodigieux. À l'automne, il y a la chasse, à l'hiver, les nombreux sentiers de motoneige et deux centres de ski.

Deuxième et troisième transformation – La MRC d'Avignon souhaite se diriger vers ces niveaux d'activité industrielle. Pour ce faire, elle met à la disposition d'éventuels entrepreneurs : des zones et un parc industriels, un accès au chemin de fer, une infrastructure portuaire (7 mètres) et un réseau de communication par fibre optique.

